



Polémique autour d'un nouveau suicide à France Télécom

LE MONDE | 15.02.10 | 13h42 • Mis à jour le 15.02.10 | 13h42

Annecy, les salariés de France Télécom exigent la reconnaissance immédiate du suicide d'un de leurs collègues en accident de service (l'équivalent d'un accident du travail pour les fonctionnaires).

Le 28 septembre 2009, Jean-Paul Rouanet a mis fin à ses jours en se jetant d'un viaduc. C'était un lundi matin, à 8 h 45, un quart d'heure avant le début de sa journée de travail au centre d'appels "10-16" d'Annecy. Il avait 51 ans, était marié et père de deux enfants. Après 31 ans dans le groupe, dont une dizaine au suivi des ventes pour les clients- entreprises, il avait dû accepter un poste de téléopérateur au printemps 2009, pour pouvoir rester sur Annecy.

▼ PUBLICITE



Jean-Paul Portello, délégué syndical SUD de France Télécom à Annecy, assure que jeudi 11 février, à l'issue d'une réunion extraordinaire du CHSCT (Comité d'hygiène et de sécurité),

consacrée à la restitution du rapport du cabinet Secafi sur le suicide de M. Rouanet, la direction régionale Rhône Alpes de l'opérateur a refusé de qualifier ce geste en accident de service.

"Ils auraient voulu mettre le feu qu'ils ne s'y seraient pas pris autrement ! Ici c'est super chaud, les gens sont écoeurés. La direction souille la mémoire de leur collègue", s'alarme M. Portello.

Car le rapport du cabinet Secafi, dont *Le Monde* a eu connaissance, établit un lien entre le suicide de M. Rouanet et son travail. Ce dernier avait reçu *"une formation en trois mois et sans réel accompagnement en amont"* au 10-16. *"Il s'est retrouvé fortement livré à lui-même. (...) Il a ainsi été fortement exposé aux risques psychosociaux lors de ces premières semaines."*

Début septembre 2009, les alertes se multiplient : arrêt-maladie, quatre rendez-vous chez son médecin, demande d'entretien avec son manager et avec le médecin du travail. *"Mais plusieurs facteurs ont induit une défaillance dans le traitement de la situation"*, peut-on lire dans le rapport qui cite aussi des extraits de la lettre que M. Rouanet a laissée dans sa voiture. Il y parle d'*"obsession du boulot"*, de *"pression quasi continue"*, de *"peur de ne pas y arriver"*.

Quelques heures après le suicide de M. Rouanet, Didier Lombard, alors PDG, avait fait le déplacement à Annecy. C'est là qu'il avait déclaré la fin des mobilités forcées chez l'opérateur. *"Comment voulez-vous qu'on les croie maintenant, y compris le nouveau patron (Stéphane Richard) "*, s'exclame M. Portello.

Vendredi 12, au siège parisien de l'opérateur, la direction assurait qu'elle n'a *"en aucun cas formulé de refus catégorique"* à une qualification en accident de service. Elle a *"bien entendu examiné avec la plus grande attention le rapport du cabinet Secafi"*, mais *"a souhaité attendre la position de Jean-Marc Boulanger, l'inspecteur général des affaires sociales"*. Celui-ci avait été mandaté à l'automne pour donner son avis sur les suicides de salariés chez l'opérateur. Il doit rendre ses conclusions à Xavier Darcos, ministre du travail, le 8 mars. Depuis début 2010, cinq nouveaux salariés de l'opérateur se sont suicidés.

Cécile Ducourtieux